

**DEPLAFONNEMENT DES COTISATIONS POUR LES SALAIRES AU-DESSUS DE 27 500€ PAR MOIS (8 plafonds de la Sécurité sociale)**

→ **1 MILLIARD D'EUROS**

**AUGMENTER L'ASSIETTE DES REVENUS SOUMIS A COTISATIONS SALARIES ET EMPLOYEURS (intéressement, participation, épargne salariale, épargne retraite)**

→ **10 MILLIARDS D'EUROS** de cotisations, que l'on pourrait principalement affecter aux retraites.

**A LONG TERME, AUGMENTER LE TAUX DE COTISATION SOCIALE (tout en augmentant les salaires) en fonction des prévisions démographiques**

### **Mettre le Capital à contribution**

**ELARGISSEMENT DE L'ASSIETTE AUX DIVIDENDES VERSES PAR LE CAC40**

→ **14 MILLIARDS D'EUROS** avec un taux à 28%. Nous ne pouvons chiffrer cela que pour le CAC40, étant donné l'opacité de ces chiffres pour le reste de l'économie, mais ce sont bien tous les dividendes qui doivent être soumis à cotisations. Le chiffre de 14 milliards est donc sousévalué.

**SOUMETTRE LES PLATEFORMES NUMERIQUES A LA COTISATION POUR LES RETRAITES**

→ **500 MILLIONS D'EUROS**

### **Des propositions réalistes**

□ Au total, nos propositions rapporteraient une somme de l'ordre de 70 milliards d'€ par an pour la protection sociale : de quoi largement stabiliser le système de retraite.

Un retour au partage de la valeur ajoutée de 1982 (part du travail de 73,5% contre 66,5% aujourd'hui) représenteraient aujourd'hui un transfert du Capital au Travail de 85 milliards d'€.

**LE PROJET DE LA CGT EST DONC LARGEMENT REALISABLE**

Il a été mis en place alors que la France était détruite par des années de guerre et aujourd'hui il ne serait plus viable ?

**APPEL A LA GREVE (3h mini)**

**JEUDI 19 JANVIER 2023**

**Manifestation à 11h**

**Lyon, Manufactures des tabacs**

**(Départ en car 10h30 devant le centre)**